



**Question orale de Bruno CHAVANAT  
Conseiller Municipal Groupe URC  
Conseil Municipal du 8 février 2010  
Question orale concernant la diffusion du film "Le Baiser de la lune"**

Monsieur le Maire,

Lors de notre séance du mois de septembre dernier, nous avons accordé un soutien financier aux promoteurs du film « Le baiser de la Lune ».

L'intitulé de la délibération était aussi sommaire que consensuel. Il s'agissait d'approuver un certain nombre de subventions destinées à des « classes à projet artistique et culturel », au nombre desquelles, la réalisation d'un « court film d'animation » concernant l'école Champion de Cicé. Compte tenu de cet intitulé, nous l'avons votée en confiance.

La controverse qui s'est développée autour du projet de film « Le Baiser de la Lune » apporte toutefois un éclairage sur le contenu du projet que la présentation qui nous en a été faite, ici même comme en commission, n'a pas apporté.

**Il y a là un point de méthode que nous voudrions souligner. Lorsqu'une question est susceptible de faire débat – et personne ne pouvait ignorer que le sujet traité par le film était de ceux qui font débat-, il y a tout intérêt à ne pas occulter ce débat.** Il y a tout intérêt, au contraire, à ce que le conseil municipal puisse être le lieu où les différents points de vue s'expriment, notamment pour éclairer le public sur le pourquoi de telle ou telle action, et en l'occurrence de la subvention –fut-elle modeste- accordée au film «Le Baiser de la Lune ».

Venons-en au fond.

Il s'agit, chacun le sait désormais -et je cite l'intention telle qu'elle est formulée par l'auteur Sébastien Watel- d'« apporter une meilleure représentation des relations amoureuses entre personnes du même sexe »

Plusieurs collectivités bretonnes et même le Centre national de la cinématographie ont apporté un soutien à la réalisation du projet.

Mais, pour autant, le soutien à la réalisation et à la diffusion du film dans des classes de CM 1–CM2 (donc pour des enfants âgés de 8 à 10 ans) a suscité des questions légitimes, auxquelles, au moment où nous parlons, il n'a pas été donné de réponse.

Il est temps aujourd'hui, alors que –rappelons-le film n'est pas diffusé et que le site qui lui est consacré ne présente qu'une esquisse de ce qu'il doit être- d'éclairer les Rennais sur les raisons et surtout les limites du soutien que vous voulez apporter à cette initiative.

Chacun comprend l'intérêt et même la nécessité de combattre les discriminations de toutes natures qui concernent les personnes à raison de leur race, de leur origine, ou, en l'espèce, de leur orientation sexuelle. Et chacun comprend que l'éducation à la tolérance fait partie de ce combat.

Mais il n'est pas moins clair que sur un sujet qui touche à la construction de l'identité des enfants à travers la perception qu'ils peuvent avoir de l'identité des autres, à leur éveil sur la sexualité, la différenciation sexuelle, l'homosexualité, on ne peut pas ne pas se poser des questions préalables.

Deux questions préalables doivent être posées.

**Première question : est-ce bien à un public d'enfants de 8-10 ans qu'il convient de s'adresser pour parler de l'homophobie et de toutes les questions qui en découlent ?**

Il est souhaitable de ne pas traiter à la légère cette interrogation dont de nombreux parents se sont fait l'écho, quelque soit par ailleurs leur opinion sur le film.

A cette question, nous avons une réponse, celle du réalisateur du film, qui estime qu'il convient de « s'adresser à un public enfant, afin de lutter contre l'homophobie survenant à l'adolescence ». Il n'est pas sûr que cette opinion soit unanimement partagée. **Par conséquent, avant d'encourager la diffusion dans les écoles primaires de Rennes du film et des débats qu'il cherche à susciter chez les enfants, il nous paraîtrait sage de réunir quelques experts (notamment pédiatres, psychologues ou pédopsychiatres) mais aussi des représentants des parents d'élèves, pour recueillir leur opinion sur le sujet et pour éclairer les autres parents.**

**Monsieur le maire, êtes vous prêt à prendre l'initiative d'une telle réunion ?**

Deuxième question qui n'est pas moins importante : comment garantir aux parents leur rôle, qui doit être le premier en matière d'éducation, a fortiori quand cela touche à des questions importantes pour le développement affectif et psychologique de leur enfant. L'auteur du film indique qu'il s'agit d'« informations simples mais justes sur les relations amoureuses entre personnes du même sexe ». Mais il n'est pas sûr que tous les parents aient la même approche.

**Il nous paraît donc indispensable que des garanties soient données aux parents, non seulement d'être informés de la diffusion éventuelle d'un film sur ces sujets à leurs enfants, mais de pouvoir donner ou non leur accord à la participation de leur enfant.**

**C'est une deuxième question qui vous est posée. Quelle initiative comptez-vous prendre pour qu'il en soit ainsi ?**

